



FICHE PROJET FEADER

Identification du projet

Nom du projet : Des spécificités agroenvironnementales à valoriser

Catégorisation

ID	2308
Programmation	Plan Stratégique wallon PAC - 23-27
Appel à projets	Coopération GAL LEADER
Objectifs généraux	Consolider le tissu socioéconomique ...
Objectifs spécifiques	Promouvoir l'emploi, la croissance et l'inclusion sociale
Interventions	371 - Coopération Leader
Catégorie de région	Wallonie
Portefeuille	GAL Coeur de Condroz
Commune	HAMOIS (5360) HAVELANGE (5370) CINEY (5590) ASSESE (5330) GESVES (5340) OHEY (5350)
Domaine d'intervention	Développement des zones rurales
Compétence ministérielle	Agriculture - Environnement-Ruralité
Ministre de tutelle	Céline Tellier
Administration fonctionnelle	SPWARNE - Direction des Programmes Européens



Personne physique

Siège social

Dénomination	GAL ASSESSE - GESVES
Forme juridique	Association sans but lucratif
Numéro BCE	0480.394.379
Adresse	Rue de la Pichelotte 9 d d, BE 5340 Gesves
Entité de droit public	<input type="checkbox"/>

Siège d'exploitation

Dénomination	GRUPE D'ACTION LOCALE (GAL) PAYS DES TIGES ET CHAVEES
Forme juridique	Association sans but lucratif
Numéro BCE	0480.394.379
Adresse	Rue de la Pichelotte 9 D D, BE 5340 Gesves

Liste des contacts

Fonction	Nom	Prénom
Représentant légal	Grandjean	Valérie
Représentant légal	Sohet	Xavier



Description du projet

Synthèse

Le Cœur de Condroz est caractérisé par plusieurs filières environnementales et/ou agricoles spécifiques.

C'est le cas de la production de plants de haies indigènes qui est présente de manière embryonnaire à l'heure actuelle mais qui représente un véritable potentiel de développement et qui s'inscrit pleinement dans la politique régionale Yes We Plant.

Par ailleurs, de nombreux vergers hautes tiges ont été plantés ces dernières années sur le territoire. Une coopérative de valorisation des fruits issus de ce type de vergers s'est d'ailleurs installée dans la région. La plantation de haies fruitières aux abords de ces vergers représente une voie de diversification pour les propriétaires des vergers, ainsi qu'une manière de renforcer le maillage écologique au bénéfice de la biodiversité.

Enfin, un groupe de citoyens a lancé plusieurs initiatives de valorisation de la laine locale sur le territoire. L'élevage ovin se développant de manière importante sur le territoire, la création d'une filière de valorisation complète de la laine locale apparaît pertinente.

Description

Description du projet :

Contexte, identification des besoins

Le diagnostic réalisé sur le territoire met en avant différentes caractéristiques agroenvironnementales spécifiques sur le territoire :

- La Wallonie compte seulement 4 producteurs de plants de haie dont un est situé en Cœur de Condroz. La production dépend toutefois de son approvisionnement en graines et celui-ci fait défaut actuellement.
- Le Cœur de Condroz est une des régions où l'on a planté le plus d'arbres fruitiers hautes tiges ces dernières années. La filière fruits est donc en plein essor mais gagnerait à se diversifier. Le renforcement de la biodiversité dans les vergers est également un enjeu.
- Le Cœur de Condroz est connu pour sa filière ovine, notamment grâce au Centre du Mouton de l'UNamur. Cette filière s'est beaucoup développée sur le territoire avec l'installation de nouveaux éleveurs. Par contre, la valorisation de la laine demeure inexistante.
- Le territoire compte bon nombre d'arbres remarquables mais la plantation d'arbres d'avenir, structurants pour les paysages et le patrimoine, n'est plus très souvent envisagée.

Un des rares producteurs de plants de haie wallons sur le territoire



En 1983 la Région Wallonne lançait son programme ô combien célèbre de la Semaine de l'Arbre. Durant 40 ans, des millions d'arbres et arbustes ont donc été distribués gratuitement aux particuliers et aux collectivités. Soucieuse de renforcer sa lutte contre la perte de la biodiversité, la RW a en outre prévu depuis 1995 des subventions pour l'achat et la plantation de haies, d'alignements d'arbres et de vergers hautes tiges. Ces différentes aides ayant été revues à la hausse plusieurs fois (2002, 2007, 2016).

Le dernier programme en date, « Yes we plant » qui a vu le jour en 2020, se veut très ambitieux ! Planter 4000 km de haies et/ou 1 millions d'arbres est l'une des mesures fortes de la Politique Régionale du Gouvernement Wallon 2019-2024. Bien qu'encourageant et positif, ce vaste programme se heurte cependant à un problème majeur, à savoir l'absence d'une filière de production de plants de haie locaux.

En effet, les millions d'arbustes nécessaires afin de satisfaire la demande des particuliers, des professionnels de la plantation, des communes (via la subvention « BiodiverCité ») du programme Yes We plant sont donc à fournir. Or il s'avère que la filière de production est à peine développée.

En 2021, seuls 4 producteurs wallons, dont 1 sur le territoire du Cœur de Condroz, produisaient ensemble à peine 50.000 plants !

Une des faiblesses du secteur est notamment le manque de semences locales. A l'heure actuelle, seul le Comptoir Forestier de Marche en Famenne propose quelques espèces.

Face à ce constat, la majorité des plants actuels sont achetés en Flandre ou au Pays Bas. Outre le fait que les arbustes poussent dans des conditions pédoclimatiques très différentes des conditions finales de plantation que l'on peut retrouver en Wallonie, un autre problème, sous-estimé mais capital pour la biodiversité, se pose : l'origine génétique des plants.

En effet, ces millions de plants proviennent en général de graines issues des pays de l'Est ou d'autres régions d'Europe. Cela pose donc de nombreuses questions :

- Un risque d'introgression génétique est-il possible ? Et par conséquent, une disparition progressive de notre patrimoine génétique local qui s'était pourtant adapté à nos conditions pédoclimatiques depuis de nombreux siècles ?
- Un risque de décalage phénologique entre la floraison de ces arbustes et l'émergence de nos insectes pollinisateurs qui eux sont programmés pour butiner lors des floraisons de fleurs locales et non exogènes.

Face à ce constat, il est donc urgent de reboiser, certes, mais surtout avec des plants produits en Wallonie et issus de graines récoltées également en Wallonie sur des arbustes indigènes.

La mise en place d'une telle filière serait une première en Belgique ! Existant déjà en France sous le label « végétal local », le présent projet propose donc de mettre en place à l'échelle du Cœur de



Condroz une filière de récolte de graines d'arbustes locaux. Ce projet pouvant par la suite être répliqué sur d'autres territoires afin de proposer une vaste diversité génétique adaptée à nos différents zones agro-climatiques.

Une filière fruitière en plein essor sur le territoire

Ces 10 dernières années, on estime que 25 000 arbres fruitiers hautes tiges ont été plantés sur le territoire du Cœur de Condroz. Avec plus de 300 ha, c'est sans doute une des régions de Wallonie où l'on a planté le plus d'arbres de ce type (pommiers et poiriers principalement). Pour que la biodiversité fonctionnelle se mette en place et que l'accueil des auxiliaires de culture soit favorisé, il est important que ces plantations de vergers soient accompagnées de haies. Or, on constate que la plantation de haies est souvent oubliée dans les projets de plantations. Malgré une évolution des mentalités, la haie est encore souvent considérée comme une perte d'espaces productifs, peu intéressante d'un point de vue rentabilité.

Les haies fruitières pourraient répondre à ces difficultés et motiver les planteurs d'arbres fruitiers à compléter leur verger avec la plantation de haies. Les haies fruitières remplissent le double rôle positif de renforcement de la biodiversité et de production de petits fruits qui permettent la diversification de la filière.

Début 2023, le CRA-W a initié un essai de haies fruitières multifonctionnelles dans ses vergers gembloutois. L'idée du présent projet est de transposer cet essai en conditions réelles condruziennes afin d'éprouver la faisabilité écologique et économique des haies fruitières multifonctionnelles. Différents sites pilotes seront plantés sur le territoire. Ils permettront notamment de sélectionner les espèces fruitières les mieux adaptées au territoire. Le modèle sera ensuite proposé plus largement aux propriétaires de vergers du territoire et aux maraichers.

Une filière ovine en plein développement

Le cheptel ovin wallon est en forte augmentation. En 2021, on comptait 4 700 moutons sur les communes constituant le Cœur de Condroz [état de l'agriculture en Wallonie - SPW].

On compte en général qu'un mouton produit 2 kg de laine en suint (non lavée) annuellement ; soit un potentiel de plus de 9 tonnes de laine en suint (5.5 tonnes après lavage) sur le territoire. Si autrefois la laine tondue était majoritairement collectée par les tondeurs et exportée, on constate une diminution drastique des possibilités de revente, notamment depuis la fermeture de l'exportation vers la Chine en 2020.

L'interruption des exportations de laine en suint, indépendamment des problèmes pratiques qu'elle génère, doit être vue comme une opportunité de corriger un flux commercial non durable et de rétablir une utilisation locale et circulaire de la laine wallonne et belge.



Le groupe “Laine”, constitué de bénévoles et émanant de la dynamique GO transition (Gesves et Ohey), a créé en 2018 une filière locale pour valoriser la laine des petits élevages du territoire. Le groupe Laine n’a pas pu répondre aux nombreuses sollicitations de la part des éleveurs du territoire faute de moyens humains et n’a pas non plus pu fournir une solution aux plus gros élevages, faute de moyens.

La valorisation de la laine constitue cependant une possibilité de déploiement d’une filière locale et une diversification économique pour les éleveurs. Sa valorisation peut principalement être envisagée dans deux secteurs :

- Elle peut être utilisée comme isolant en vrac dans les greniers, les toits et planchers des habitations ou dans des tiny houses, pour autant qu’elle ait subi un lavage et un traitement anti-mites. Cet usage demande le moins de transformation et s’inscrit parfaitement dans une démarche d’auto-construction. Il faut compter +/- 1,5 kg de laine par m² de plancher isolé (épaisseur 15 cm). 5,5 tonnes de laine lavée correspondent à +/- 3700 m² de plancher isolé. A l’heure où les isolants issus de la pétrochimie doivent être réduits et où l’économie circulaire doit être promue, la valorisation de ce produit naturel a tout son sens et s’inscrit dans l’un des objectifs du Plan air climat Energie (PACE) de la Région wallonne voté le 21 mars 2023 et qui promeut le recours aux isolants naturels et à l’économie circulaire.
- Une partie non négligeable ne peut être valorisée en isolant ou lavée car elle est trop sale, trop courte ou trop feutrée. Les atouts agronomiques de cette laine en tant qu’engrais organique sont par contre incontestables. Pour faciliter l’utilisation de la matière, la transformation en pellets est nécessaire. La Bergerie des Arches, le plus important éleveur ovin du territoire (située entre Ohey et Gesves), est en plein développement. Sa réflexion actuelle, menée avec d’autres éleveurs, concerne la mise en œuvre d’une unité technique permettant de transformer la laine de mauvaise qualité en pellets d’amendement à destination des jardins des particuliers, des maraichers et de la filière fruitière. Ces pellets pourraient également être valorisés comme amendement en pépinière dans la production des plants de haies ou des plants de petits fruits. Les machines nécessaires sont déjà utilisées en Allemagne et en Autriche mais aucune unité de production n’existe en Belgique.

Objectifs à atteindre

Le présent projet a pour objectif général de valoriser et renforcer diverses caractéristiques agroenvironnementales du territoire. Il vise spécifiquement les objectifs suivants :

- Créer une filière locale de production de plants de haies
- Diversifier la production fruitière par l’implantation de haies fruitières multifonctionnelles
- Accompagner la création d’une filière de valorisation de la laine locale dans les secteurs horticoles et de la construction



Publics cibles

Au regard des différents axes du projet, les publics visés sont les suivants :

- Créer une filière locale de production de plants de haies :
 - Pépiniéristes intéressés de diversifier leurs activités en produisant des plants de haie
 - Agriculteurs et propriétaires privés possédant des haies anciennes identifiées comme semencières
 - Habitants du territoire souhaitant s'impliquer dans la collecte de graines, notamment les groupes BiodiverCité des communes
- Promouvoir la plantation de haies fruitières multifonctionnelles :
 - Propriétaires de vergers hautes tiges (agriculteurs, propriétaires privés)
 - Maraichers qui souhaitent augmenter leur gamme en proposant des petits fruits
- Accompagner la création d'une filière de valorisation de la laine locale
 - Eleveurs ovins professionnels et amateurs du territoire :
 - Arboriculteurs fruitiers, maraichers et jardiniers amateurs désirant favoriser l'utilisation d'un engrais naturel et local
 - Architectes, entrepreneurs, constructeurs de tiny houses, particuliers rénovant leur habitation désirant utiliser un matériau naturel et local dans l'isolation d'une construction

Impact sur le territoire

Les différents axes du projet ont à la fois des impacts économiques en venant renforcer des filières naissantes ou en développement sur le territoire, des impacts en matière de préservation de la biodiversité et des impacts sociaux en favorisant l'implication des habitants du territoire :

Créer une filière locale de production de plants de haies

La création d'un réseau de collecteurs de graines sur le territoire va permettre aux pépiniéristes de diversifier leurs activités en produisant eux-mêmes des plants de haies. Soutien au secteur horticole local, celui-ci sera moins dépendant de commandes de plants en Flandre.

L'implication des citoyens dans la collecte des graines est également un très bon moyen de sensibiliser et de former les habitants du territoire à la préservation de la biodiversité. Bon nombre d'habitants sont demandeurs de s'impliquer concrètement en faveur de la biodiversité.

L'origine locale des haies amplifiera également l'intérêt des plantations réalisées en matière de biodiversité, permettant de préserver un patrimoine génétique local adapté aux conditions pédoclimatiques propres à la région.



Le projet contribuera directement à la réalisation et à la pérennisation du programme régional Yes we plant en fournissant une réponse à la problématique de l'approvisionnement local. La production de plants répondra à la charte "Végétal d'ici" qui vient d'être créée à l'initiative de la ministre Tellier et en collaboration avec l'Union Ardennaise des Pépiniéristes.

Dans ce sens, le GAL sera attentif à partager au maximum son expérience avec d'autres territoires afin que la Wallonie devienne la plus autonome possible en plants de haies.

Diversifier la production fruitière par l'implantation de haies fruitières multifonctionnelles

L'implantation de haies fruitières aux abords de vergers hautes tiges représente une véritable plus-value pour la biodiversité. En effet, fruitiers hautes tiges et haies constituent un écosystème très intéressant pour bon nombre d'espèces, notamment les insectes pollinisateurs.

Par ailleurs, les fruits produits par ces haies vont permettre de diversifier la production fruitière en plein développement sur le territoire. Les petits fruits mélangés aux fruits des vergers vont permettre de proposer une gamme plus importante et plus originale de produits transformés. Cette diversification de la gamme engendrera de meilleurs revenus pour les propriétaires de vergers et contribuera au développement de la filière fruits issus de vergers hautes tiges.

Accompagner la création d'une filière de valorisation de la laine locale

La valorisation de la laine, principal co-produit de l'élevage ovin, va permettre d'augmenter les revenus des éleveurs et ainsi stabiliser leur activité. En effet, comme pour beaucoup d'activités agricoles, la rentabilité économique n'est pas toujours aisée à atteindre. La valorisation de laine contribuera à préserver des élevages durables sur le territoire. Le projet envisageant deux pistes de valorisation complémentaires, l'ensemble de la laine produite pourrait être valorisée.

Le projet influencera par ailleurs le secteur de la construction en facilitant le recours à un isolant biosourcé produit localement et en sensibilisant les professionnels à ce type de matériau.

Il permettra également la mise sur le marché d'un engrais organique local et facilement utilisable, tant à destination des professionnels que des particuliers.

Actions prévues

Créer une filière locale de production de plants de haies

L'offre et la disponibilité en graines est la base de la production locale de plants de haie. Or, à l'heure actuelle, les deux seules possibilités d'acheter des graines sont :

- Le Comptoir Forestier de Marche en Famenne. Cependant, ce dernier est plus spécifiquement orienté vers les essences de production forestière et non les essences



arbustives destinées à la haie. Il n'est pas non plus en capacité de fournir des volumes de graines suffisants pour couvrir tous les besoins régionaux en plants de haies.

- Les semenciers internationaux. Ceux-ci ne proposent toutefois pas de graines locales. De plus, les prix et la qualité ne sont pas toujours optimaux.

Le pépiniériste peut également récolter lui-même les graines mais cette opération vient s'ajouter à un calendrier cultural déjà bien rempli durant l'automne. S'ajoute à cela la question de l'accessibilité et de la connaissance des arbres semenciers.

Le projet vise donc la création d'un réseau de collecte de graines locales, le soutien et la mise en réseau des producteurs, ainsi que la sensibilisation des futurs planteurs (publics et privés) à l'intérêt de favoriser la plantation de plants indigènes. Il représente donc un appui notoire aux pépiniéristes désireux de diversifier leurs activités en produisant eux-mêmes des plants de haie locaux. Il représente également un atout majeur pour la biodiversité propre au territoire.

Afin de préserver le patrimoine génétique local, les graines seront issues de haies anciennes. Pratiquement, on identifiera les haies présentes avant la période de replantation de haies, soit avant 1980.

La récolte des fruits sera assurée par un réseau de bénévoles formés dans le cadre de ce projet. Ce dernier mettra également sur pied la structure logistique nécessaire : centralisation des graines et distribution vers les différents pépiniéristes du territoire.

Le traitement des graines (dépulpage, nettoyage, conditionnement et stratification) sera alors à charge du pépiniériste. Selon leur demande, certaines de ces étapes pourraient être mutualisées.

Les actions prévues dans le cadre du présent projet sont les suivantes :

1. Recensement et cartographie des haies anciennes. Un étudiant en agronomie de l'HEPL de la Reid a réalisé un inventaire exhaustif des haies anciennes présentes sur la commune de Hamois, sur base de photos aériennes et de visites de terrain. Ce travail a été assez chronophage et est difficilement envisageable tel quel sur l'ensemble du Cœur de Condroz. Le recensement des haies anciennes sera donc réalisé sur base de la superposition de photos aériennes d'avant et après 1980. La caractérisation des haies identifiées (accessibilité, composition, ...) sera ensuite réalisée par le réseau de récolteurs bénévoles et formés (voir ci-dessous). Des stagiaires pourront à nouveau être mobilisés pour renforcer la dynamique de recensement. Le travail cartographique pourra également permettre de recenser les vergers anciens et plus récents du territoire ainsi que les espèces de petits fruits sauvages présents sur le territoire et pouvant être intégrés dans des haies fruitières (voir axe Haies fruitières multifonctionnelles).
2. Sensibilisation des agriculteurs et propriétaires privés à l'intérêt de la démarche afin d'assurer l'accessibilité des sites de récolte.



3. Mobilisation de récolteurs (r'haie'colteurs), notamment via les groupes BiodiverCité des communes. Création d'une structure de récolteurs.
4. Formation des récolteurs (reconnaissance des espèces, des fruits, techniques de récolte).
5. Mise en place d'une application smartphone de récolte pour encoder les données de base (date, site, espèce, poids...)
6. Appui à la logistique (centralisation et enregistrement des récoltes, distribution vers les pépiniéristes).
7. Mise en réseaux des pépiniéristes producteurs présents sur le territoire.
8. Appui et mise en réseau de nouveaux pépiniéristes
9. Sensibilisation des propriétaires publics et privés à l'importance de planter des haies et à l'intérêt environnemental et économique de privilégier des plants de haie issus du territoire. Les écoles primaires et secondaires du territoire feront partie des publics ciblés, notamment via l'organisation de chantiers participatifs de plantation de haies et de récolte de graines (avec le soutien des récolteurs).
10. Lien avec les initiatives régionales mises en œuvre par le cabinet Tellier. La production de plants répondra à la charte nouvellement créée. Les plants seront ainsi labellisés « Végétal d'ici », facilitant la promotion de la filière.
11. Diffusion du modèle mis en œuvre vers d'autres territoires wallons afin d'assurer une diversité de plants de haie adaptés au divers territoires wallons.

Promouvoir la plantation de haies fruitières multifonctionnelles sur le territoire

Comme expliqué ci-dessus, le CRA-W va mettre en place dans ses vergers en 2023, un essai de haies fruitières multifonctionnelles. L'idée du présent projet est de transposer cet essai en conditions réelles condruziennes afin d'éprouver la faisabilité écologique et économique des haies fruitières multifonctionnelles.

Différents sites pilotes seront plantés sur le territoire. Ils permettront notamment de sélectionner les espèces fruitières et les cultivars les mieux adaptés au territoire, de sélectionner le matériel adéquat (tuteurs,...). Une collaboration avec le Centre Technique Horticole est prévue pour étudier ces différents aspects.

Le modèle sera ensuite proposé plus largement aux propriétaires de vergers du territoire et aux maraichers.

Le projet permettra également de tester les meilleurs débouchés possibles pour la production (auto-cueillette, production de jus en mélange avec du jus de pommes, séchage,...) Une collaboration est prévue à cet effet avec la coopérative Reinette & Co, installée à Havelange et qui valorise les fruits issus des vergers hautes tiges en Wallonie.

Concrètement, les actions prévues dans le projet sont les suivantes :



1. Sur base des essais du CRA-W et des connaissances du CTH, identification des espèces et cultivars les plus adaptés au territoire et recherche de plants.
2. Détermination des schémas types d'implantation des haies (notamment adapté à l'auto-cueillette, étalement de la production,...)
3. Identification de sites pilotes
4. Plantation des sites pilotes à l'automne 2024
5. Suivi des sites pilotes
6. Tests de différentes valorisations des fruits : mélanges de jus, pâtes de fruits, fruits séchés
7. Rédaction de fiches explicatives pour chaque variété
8. Diffusion de l'expérience pilote auprès des propriétaires de vergers
9. Soutien aux projets de plantation de haies fruitières : aide à la conception, aide dans la recherche de plants.
10. Les plantes et la diversité des variétés plantées dans le cadre de ce projet-pilote serviront de pieds-mères pour des boutures ou marcottes de manière à multiplier ces variétés qui ne sont parfois pas faciles à trouver et développer ainsi une filière locale de plants fruitiers sur le territoire Cœur de Condroz. Les pépiniéristes locaux mobilisés dans le cadre de la production de plants de haie indigènes (voir axe précédent) seront également mobilisés pour la production de plants de petits fruits.
11. Création d'un réseau de producteurs fruitiers sur le territoire afin de créer une dynamique autour de la thématique (conseils et échanges sur la multiplication, la plantation, l'entretien, la récolte, le stockage, les possibilités de transformations et de valorisations)
12. Recherche de débouchés pour la production sur base des essais réalisés lors de la phase test. On accompagnera également les producteurs de petits fruits dans la recherche de marchés de niche (restaurants, marchés locaux...).

Accompagner la création d'une filière de valorisation de la laine locale

Depuis 2018, le groupe Laine organise un tonte annuelle itinérante à destination des éleveurs amateurs des communes de Gesves et Ohey. Celle-ci a déjà permis de récolter plus d'une tonne de laine. Jusqu'à présent, cette laine a été totalement valorisée : principalement en laine lavée utilisée pour le rembourrage, mais aussi en laine cardée à destination du feutre, du filage manuel ou du feutrage et en pelotes, filées à la Filature du Hibou à Boninne.

Le présent projet vise à professionnaliser la collecte de laine sur le territoire et à valoriser la laine des élevages à la fois professionnels et amateurs dans deux secteurs :

- La laine de meilleure qualité, une fois lavée et traitée anti-mites, sera valorisée comme isolant en vrac dans le secteur de la construction.
- La laine ne pouvant être valorisée en isolant sera transformée en pellets afin d'être valorisée en engrais naturel.

Les actions prévues sont les suivantes :



1. Dans la prolongation de la dynamique existant depuis 5 ans, professionnalisation des tontes itinérantes afin de toucher une majorité d'éleveurs amateurs du territoire (communication, équipes de tonte et de tri).
2. Organisation de formations au tri des toisons via les réseaux existants et à intégrer dans le cadre des formations dispensées à l'Ecole Provinciale d'Agriculture de Ciney (EPASC).
3. Collecte et centralisation des tontes itinérantes et des tontes des éleveurs professionnels dans un lieu de stockage permettant d'assurer la traçabilité des lots.
4. Tri en fonction de la qualité et valorisation suivant les 2 circuits envisagés : isolants ou pellets
5. Soutien à la création d'une unité de production de pellets de laine : aide à la réalisation d'un business plan, recherche de financements, ... Le GAL pourra bénéficier du soutien de Valbiom pour cette action, l'asbl ayant également la volonté de travailler sur le sujet.
6. Identification de filières de commercialisation des pellets et communication autour du produit.
7. Test d'utilisation des pellets comme amendement dans la production de plants de haies et de plants de petits fruits.
8. Acheminement, lavage et traitement de la laine "isolant" comme le groupe Laine l'a déjà éprouvé les années précédentes.
9. Conditionnement de la laine "isolant" en vue de son écoulement.
10. Identification des filières de commercialisation de la laine "isolant" (habitat léger, auto-construction et communication autour du produit).
11. Etude du modèle économique et de la structure la plus adaptée pour la pérennisation et l'autonomie de la filière laine "isolant".
12. Mise en œuvre d'un ATG (attestation technique de construction en Belgique) avec un partenariat possible avec Woolconcept pour la labellisation de l'isolant en vrac.

Contribution aux objectifs du programme :

Les actions envisagées dans le cadre du présent projet permettent de répondre aux objectifs suivants identifiés dans la stratégie :

Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

- Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité
 - Sensibiliser le grand public et spécialement les jeunes à la préservation de la biodiversité

La collecte des graines pour la production de plants de haie sera basée sur un réseau de citoyens bénévoles qui seront formés à la reconnaissance des essences indigènes et de leur intérêt.

Les citoyens et les communes seront également sensibilisés à l'intérêt pour la biodiversité de planter des haies dont le patrimoine génétique est adapté à notre région.



Les écoles pourront également être mobilisées dans la collecte des graines. Cela permettra de sensibiliser les enfants à la thématique.

L'invitation des propriétaires de vergers à planter de haies fruitières permettra également de les sensibiliser à la biodiversité que leurs parcelles peuvent accueillir.

- Renforcer la nature ordinaire
 - Renforcer le maillage écologique

Tant la production de plants de haies indigènes (et donc la plantation de ces haies sur le territoire), la plantation de haies fruitières que la plantation d'arbres remarquables va permettre de renforcer significativement le maillage écologique sur le territoire.

- Renforcer les pratiques agricoles favorables à la biodiversité

Les pratiques agricoles favorables à la biodiversité seront renforcées via la plantation de haies fruitières multifonctionnelles en bordure de vergers hautes tiges.

Développement socio-économique et développement rural durable

- Soutenir l'économie locale et développer le potentiel économique endogène
 - Accompagner et mettre en réseau les acteurs économiques afin de renforcer les synergies / collaborations / coopérations et la culture de l'entrepreneuriat.

Le projet permet en effet de mettre en réseau les pépiniéristes du territoire, de les fédérer autour de la production de plants de haie et de diversifier leurs activités, leur procurant ainsi une meilleure stabilité économique.

Le projet permettra également de mettre en réseau les propriétaires de vergers hautes tiges entre eux et avec les pépiniéristes locaux qui travailleront à la multiplication des plants de petits fruits.

Le projet permettra en outre de créer des synergies entre éleveurs d'ovins, pépiniéristes et propriétaires de vergers via la valorisation de la laine en engrais organique.

Enfin, le projet facilitera les collaborations entre les éleveurs ovins et les entreprises du territoire actives dans l'isolation des bâtiments.

- Favoriser l'accueil et le développement des entreprises

Les actions proposées vont permettre le développement de plusieurs entreprises : les pépiniéristes dans la production de plants de haies indigènes et de plants de petits fruits, les éleveurs ovins en leur permettant de valoriser un des co-produits de leur activité, les entreprises de construction en leur permettant de diversifier leur offre en produits isolants.



- Valoriser le capital humain et les savoir-faire locaux

Les actions proposées dans le présent projet s'appuient sur des savoir-faire spécifiques locaux : valorisation des compétences d'un pépiniériste en matière de production de plants de haies, culture fruitière en fort développement sur le territoire, nombre d'éleveurs ovins en augmentation sur le territoire.

12. Soutenir le développement d'activités économiques durables et l'économie circulaire

Tant la production de plants de haies, la plantation de haies fruitières que la valorisation de la laine représentent des opportunités économiques pour les acteurs du territoire et s'inscrivent totalement dans une approche durable.

En outre, la valorisation de laine issue des élevages du territoire répond aux principes de l'économie circulaire.

13. Favoriser la diversification agricole et la valorisation locale des productions agricoles du territoire
 - a. Soutenir et renforcer les filières de production, de transformation et de commercialisation locales et relocaliser ainsi l'alimentation

Le projet permet l'émergence d'une nouvelle filière de production de plants de haies indigènes. Il permet également la diversification et le renforcement de la filière fruitière et de la filière ovine.

- Communiquer/sensibiliser/informer pour favoriser l'accès aux produits locaux

Le projet va faciliter l'approvisionnement local en plants de haies, en fruits issus du territoire et en produits dérivés ainsi qu'en matériaux issus de la laine (isolant et engrais organique).

13. Maintenir/préserver l'élevage valorisant la prairie et les savoir-faire locaux

La valorisation de la laine représente une piste de diversification importante pour les éleveurs ovins du territoire et va permettre de stabiliser leur activité économique.

- Développer le potentiel économique de certaines filières spécifiques du territoire
 - Soutenir la filière laine

Le projet permet de répondre pleinement à cet axe de la stratégie.

Energie et climat

- Développer la résilience du territoire face aux enjeux climatiques
 - Lutter contre les inondations



Les plantations de haies favorisées par le projet augmenteront l'infiltration et le ralentissement des eaux de surface sur le territoire.

Principes horizontaux

Adaptation au changement climatique

Le projet risque-t-il d'entraîner une augmentation significative des incidences négatives du climat actuel et de son évolution ? Non

Justification:

Au contraire ! La production locale de plants de haies va favoriser les projets de plantation sur le territoire. Or, les avantages des haies dans la lutte contre les effets du dérèglement climatique ne sont plus à démontrer : atténuation des inondations, limitation des problèmes d'érosion, puits de carbone.

La plantation de haies indigènes, de haies fruitières et d'arbres d'avenir va contribuer à la préservation de la biodiversité et l'on sait que la préservation de la biodiversité est indissociable des actions visant à limiter le dérèglement climatique.

La valorisation de la laine comme amendement organique va également permettre de réduire le recours à des engrais de synthèse dont la production a un impact important en termes de production de gaz à effet de serre.

Utilisation durable et protection des ressources en eau

Le projet risque-t-il d'être préjudiciable au bon état ou au bon potentiel écologique des masses d'eau ? Non

Justification:

Tel qu'expliqué ci-dessus, le projet aura plutôt un effet positif en ce qui concerne la protection des ressources en eau puisqu'il va permettre de limiter le ruissellement excessif des eaux de surface via la plantation de haies. La limitation du ruissellement permet une meilleure recharge des nappes phréatiques. Par ailleurs, l'utilisation des pellets diminuera l'utilisation d'engrais de synthèse et donc les risques de contamination des nappes phréatiques.

Transition vers une économie circulaire

Le projet risque-t-il de causer un préjudice important et durable à l'environnement au regard de l'économie circulaire (en ce compris la gestion des déchets et le recyclage) ? Non

Justification:

L'axe du projet visant à valoriser la laine des élevages locaux s'inscrit pleinement dans les principes de l'économie circulaire.



Prévention et réduction de la pollution

Le projet risque-t-il d'engendrer une augmentation significative des émissions de polluants dans l'aire, l'eau et le sol ? **Non**

Justification :

Le projet contribuera à réduire la pollution de l'air, de l'eau et des sols via les plantations.

Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

Le projet risque-t-il d'être fortement préjudiciable au bon état et à la résilience d'écosystèmes ou à l'état de conservation des habitats et des espèces ? **Non**

Justification :

Comme déjà démontré dans le document, le projet favorisera la préservation de la biodiversité :

- La production locale de plants de haies va permettre de préserver le patrimoine génétique local qui s'est adapté aux conditions pédoclimatiques de la région.
- La plantation de haies indigènes et de haies fruitières va contribuer au renforcement du maillage écologique et donc à la préservation de toute une série d'espèces.

Atténuation du changement climatique

Le projet risque-t-il d'engendrer d'importantes émissions de gaz à effet de serre ? **Non**

Justification :

Au contraire, le projet va contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre via les plantations prévues et via l'utilisation d'un engrais organique, produit localement.

Egalité des chances et non-discrimination

Effet : Neutre

Justification :

Non concerné.

Synergies et innovation

Partenaire du projet et synergies attendues :

Le projet s'appuiera sur un partenariat dense. Les partenaires identifiés selon les différents axes du projet sont les suivants :

Créer une filière locale de production de plants de haies



- Pépinière Haie'cologique – appui technique dans la production
- Les groupes BiodiverCité présents dans les communes et animés par la FRW – récolte des graines
- Le Comptoir Forestier – échanges techniques concernant la collecte et le traitement des graines
- Le programme Yes We Plant – labellisation des plants
- L'Association Wallonne d'Agroforesterie (AWAF) – promotion de la filière de production auprès des futurs planteurs

Promouvoir la plantation de haies fruitières multifonctionnelles sur le territoire

- Le CRA-W et le CTH – choix des variétés, détermination des schémas d'implantation, suivi technique
- Le Collège des Producteurs - production des plants de petits fruits
- L'Association Wallonne d'Agroforesterie (AWAF) – diffusion du modèle auprès des propriétaires désireux de planter

Accompagner la création d'une filière de valorisation de la laine locale

- Valbiom – Aide à la création des filières de valorisation
- Antoine Mabile – Eleveur ovin important du territoire
- Laine Gesves – Organisation des tontes itinérantes
- Woolconcept – labellisation de l'isolant

Le projet est également en lien avec d'autres projets de la SDL :

- L'axe visant à valoriser la laine locale sera en lien direct avec le projet « Favoriser la circularité en Cœur de Condroz » puisqu'il s'inscrit pleinement dans les principes de l'économie circulaire. Les deux projets pourront se nourrir et se renforcer.
- La plantation de haies fruitières multifonctionnelles dans les vergers hautes tiges du territoire va permettre de diversifier l'offre en fruits sur le territoire et de stabiliser cette offre. La filière fruits sera prise en compte dans le cadre de la fiche projet « Vers plus d'autonomie alimentaire en Cœur de Condroz », celle-ci permettant au maximum de rapprocher l'offre et la demande en produits locaux.

Adéquation avec les critères de sélection :

Le présent projet est en adéquation avec les différents critères de sélection :

- **Éligibilité des dépenses** : L'ensemble des dépenses sont éligibles au regard de la réglementation concernée. Celles-ci concerneront principalement des dépenses de personnel



et des dépenses d'animation liées à la mise en œuvre des actions. Aucun équipement spécifique n'est envisagé.

- **Caractère transversal** : Le projet présente un caractère transversal puisqu'il touche à la fois aux aspects environnementaux en favorisant clairement la préservation de la biodiversité du territoire, aux aspects économiques en contribuant au développement de filières spécifiques générant de nouveaux revenus pour les acteurs locaux et aux aspects sociaux en impliquant au maximum les habitants du territoire (récolte de graines, plantation d'arbres,...).
- **Efficienc e et pérennisation** : un-e chargé-e de mission à 0.5 ETP sera recruté-e pour assurer la mise en œuvre des actions. Le projet bénéficiera de l'appui de divers partenaires tels que l'HEPL bac agro qui s'intéresse à la production indigène de plants de haies, Valbiom qui souhaite également développer des actions de valorisation de la laine, le CRA-W qui mène des expérimentations sur les haies fruitières multifonctionnelles. Ces différents partenariats renforceront le travail du-de la chargé-e de mission. Au regard des moyens mis en œuvre pour les actions à mener, le projet est jugé efficient.

Pérennisation : voir ci-dessous

- **Caractère innovant et approche originale** : voir ci-dessous
- **Complémentarité avec les autres instruments de financement** :
 - Le projet sera en lien étroit avec les actions de renforcement du maillage écologique planifiées dans le cadre du Parc naturel Coeur de Condroz. Les instruments de financement LEADER et Parc naturel se complèteront utilement.
 - Le financement LEADER sera également complémentaire aux financements que le CRA-W consacre à la recherche-action sur les haies fruitières.
 - Des fonds complémentaires (aides à l'investissement RWDR?) seront recherchés afin de permettre l'acquisition des installations nécessaires au traitement de la laine.

Pérennité :

Il est prévu que les filières créées durant le projet soient autoportantes au terme de ce dernier, notamment grâce aux nombreux partenariats envisagés.

Le réseau de collecteurs de graines sera constitué et le GAL aura mis en place une structure permettant d'autonomiser ce réseau. Le réseau de collecteurs sera en contact avec les pépiniéristes du territoire intéressés de produire des plants. Ceux-ci auront été formés au traitement, au stockage et à la mise en culture des graines.

Les propriétaires de vergers seront à même de gérer et de valoriser leurs haies fruitières. Des fiches de capitalisation permettront à d'autres propriétaires de se lancer dans la plantation de ce type de haies.

Les deux filières de valorisation de la laine seront opérationnelles et prises en charge par les acteurs du territoire.



Caractère innovant :

Plusieurs éléments novateurs majeurs sont à relever dans le projet :

La création d'un réseau de collecteurs de graines afin d'alimenter des pépiniéristes pour la production des plants de haies indigènes sera une première en Wallonie ! Si des expériences similaires existent en France, le concept n'a pas encore été initié dans notre région. Toutes les actions menées en ce sens seront novatrices :

- Recensement des haies semencières via une cartographie collaborative
- Création et animation d'un réseau de collecteurs de graines
- Formation de ces collecteurs à la reconnaissance des essences, la collecte des graines, ...
- Mise au point de techniques de traitement des graines accessibles aux pépiniéristes

La plantation de haies fruitières en bordure des vergers hautes tiges dans le double objectif de diversifier la production fruitière et de renforcer la biodiversité est également un concept novateur. Le CRA-W vient seulement de débiter des tests sur ce type de haies sur des parcelles d'essai à Gembloux. Le présent projet permettra de tester l'intérêt de ces haies en conditions réelles.

La valorisation de la laine locale a déjà été envisagée il y a quelques années dans le cadre d'un projet Interreg mais celui-ci s'est concentré sur la valorisation textile. L'idée d'explorer à la fois des débouchés en tant qu'isolant pour la qualité supérieure et des débouchés en tant qu'engrais organique pour la laine de moindre qualité est totalement novateur en Wallonie.

Collaborateur

Collaborateur en charge du projet :

Aucun collaborateur n'est identifié à ce stade. L'engagement du/de la chargé-e de mission fera l'objet d'une procédure de recrutement.

Aucun partenaire privilégié n'a été identifié.

Expérience pertinent et qualification du demandeur :

Le GAL Cœur de Condroz bénéficie de près de 25 ans d'expérience acquise par les deux GAL, à la fois dans la mise en œuvre du programme LEADER mais également dans la gestion de projets soutenus par d'autres sources de financement.

En matière de développement de filières agricoles et en matière de projets favorables à la biodiversité particulièrement, les GAL ont mené divers projets :

- Développement de filières agricoles – voir le détail des projets menés dans la fiche projet Vers plus d'autonomie alimentaire en Cœur de Condroz de la présente SDL



- Renforcement du maillage écologique - GAL Pays des Tiges et Chavées - LEADER 2007-2013
- Biodiversité - les 2 GAL – LEADER 2014-2020/22

Ces différents projets démontrent l'expérience acquise en la matière et de manière plus générale, les compétences acquises en matière de gestion de projet.



Indicateurs

Indicateur(s) de réalisation

- Public cible

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	50,00	100,00

Méthodologie :

Nbre de récolteurs + nbre de propriétaires ayant planté des haies + éleveurs concernés par la filière + nbre de personnes mobilisées par la plantation d'arbres

- Un réseau de récolteurs de graines créé

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	1,00	1,00

Méthodologie :

Comptage

- Nombre de vergers dans lesquels des haies fruitières sont plantées

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	5,00	10,00

Méthodologie :

Comptage

- Nombre de tests de transformation des petits fruits

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	0,00	4,00

Méthodologie :

Comptage

- Création d'une structure de collecte et de stockage de la laine

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	0,00	1,00

Méthodologie :

Comptage

- Création d'une filière de valorisation de laine en engrais

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	0,00	1,00

Méthodologie :

Comptage



- Nombre de pistes de valorisation de la laine en isolant

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	3,00	3,00

Méthodologie :
Comptage

- Nombre de formations à la tonte et au tri

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	2,00	4,00

Méthodologie :
Comptage

- Nombre de tontes itinérantes organisées

Unité	Objectif intermédiaire (2025)	Objectif final (2027)
Nbre	2,00	4,00

Méthodologie :
Comptage

Indicateur(s) de résultat

- Emploi(s) créé(s)

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre d'ETP	0,50 (2024)	0,50

Méthodologie :
Contrat GAL

- Quantité de laine valorisée

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Tonnes/an	0,00 (2024)	3,00

Méthodologie :
Pesage

- Nombre d'éleveurs professionnels et amateurs inscrits dans la filière laine

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	30,00

Méthodologie :
Comptage

- Nombre de pistes de valorisation des petits fruits identifiées



Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	2,00

Méthodologie :
Comptage

- Mètres de haies fruitières plantées

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Km	0,00 (2024)	1,00

Méthodologie :
Mesure

- Nombre de plants produits

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	5.000,00

Méthodologie :
Comptage

- Nombre de pépiniéristes impliqués dans la filière

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	5,00

Méthodologie :
Comptage

- Nombre de citoyens impliqués dans la récolte de graines

Unité	Valeur de référence	Objectif final (2027)
Nbre	0,00 (2024)	10,00

Méthodologie :
Comptage



Calendrier

Ordre	Etape	Date de début	Date de fin
10	Création d'une filière locale de production de plants de haies	01/01/2024	31/12/2027
11	Création, formation et animation d'un réseau de collecteurs	03/06/2024	31/01/2026
12	Autonomisation du réseau de collecteurs	01/01/2027	31/12/2027
13	Tests de traitements des graines et de mise en culture	01/08/2024	31/12/2024
14	Sensibilisation, mise en réseau et formation des pépiniéristes	01/01/2025	31/12/2027
15	Sensibilisation des propriétaires à l'utilisation de haies indigènes	01/01/2025	31/01/2027
20	Promotion de la plantation de haies fruitières multifonctionnelles sur le territoire	01/01/2024	31/12/2027
21	Sensibilisation des propriétaires de vergers hautes tiges à la plantation de haies fruitières	01/06/2024	31/12/2026
22	Identification des espèces et des mélanges adaptés au Condroz	01/06/2024	31/12/2026
23	Mise en oeuvre et suivi des projets de plantations	01/11/2024	31/12/2026
24	Suivi-évaluation des plantations + organisation de visites + essais de	01/04/2026	31/12/2027



	transformation et commercialisation		
30	Accompagnement de la création d'une filière de valorisation de la laine locale	01/01/2024	31/12/2027
31	Organisation de tontes nomades, collecte, tri et stockage de la laine	01/05/2024	30/09/2027
32	Soutien à la création d'une filière pellets	01/10/2024	31/12/2027
33	Etude des pistes de valorisation de la laine isolant	01/01/2025	31/12/2025
34	Etude du modèle économique pour la valorisation de la laine isolant et mise en oeuvre	01/01/2026	31/12/2027



Budget

Plan financier

Rubrique / Sous-rubrique	Type de dépense	Montant
Action de promotion	Coût réel	15.000,00€
Frais d'action	Coût réel	55.000,00€
Coûts indirects de personnel	Forfait calculé	17.899,60€
Coûts directs Personnel	Forfait	127.854,25€
	TOTAL	215.753,85€

Détail des postes budgétaires

Action de promotion – Coût réel

PROMO003 – Filière laine

Montant : 5.000,00 €

Description :

Sensibilisation des propriétaires ovins, promotion de la filière pellets auprès des jardiniers et maraichers, promotion de la filière isolant auprès des citoyens

PROMO002 – Haies fruitières

Montant : 5.000,00 €

Description :

Sensibilisation des propriétaires, promotion de la filière

PROMO001 – Filière haies

Montant : 5.000,00 €

Description :

Mobilisation des collecteurs + sensibilisation des pépiniéristes + sensibilisation des propriétaires

Frais d'action – Coût réel



ACTION002 – Haies fruitières

Montant : 15.000,00 €

Description :

Sensibilisation des propriétaires de vergers, aide à la mise en oeuvre et suivi de projets de plantation, tests de transformation des fruits, recherche de débouchés commerciaux

ACTION001 – Filière haies

Montant : 15.000,00 €

Description :

Mise en place, sensibilisation et formation du réseau de collecteurs, appli de collecte, tests de traitement des graines et de mise en culture, sensibilisation et formation des pépiniéristes, aide à la commercialisation

ACTION003 – Filière laine

Montant : 25.000,00 €

Description :

Mise en oeuvre des tontes nomades, traitement et stockage de la laine, business plan filière pellets, tests, business plan filière isolant

Coûts indirects de personnel – Forfait calculé

PERS/CI_PERS_000 – Coûts indirects de personnel : 17.899,60 € (14,00% x 127.854,25€)

Coûts directs Personnel – Forfait

CD_PERS001 – Forfait de personnel

Montant : 127.854,25 €

Echéancier

Année	Montant
2024	46.438,46€
2025	56.438,46€
2026	56.438,46€
2027	56.438,47€
Total de l'échéancier	215.753,85 €



Financement

Co-financeur	Montant	Taux
Eu	72.001,37 €	33,37 %
Wallonie	122.177,09 €	56,63 %
Autre publique	0,00 €	0,00 %
Total des dépenses publiques	194.178,46 €	90,00 %
Secteur privé	21.575,39 €	10,00 %
Total du plan financier	215.753,85 €	100 %



Documents

Nom	Type	Contexte	Date	Créateur	Description
-----	------	----------	------	----------	-------------



Statut de la candidature

Soumis le	21/04/2023 13:22
Date de décision GW	01/12/2023
Décision GW	Approuvée
Statut	Complet